

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00054 Numéro SIREN : 597 320 548 Nom ou dénomination : SOCIETE VENDOME DISTRIBUTION SOVENDIS

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2018 sous le numéro de dépôt 3987



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SOVENDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

74 bis -76, rue de Courtiras

41100 VENDOME

RCS BLOIS B 597 320 548

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SOVENDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €
74 bis -76, rue de Courtiras
41100 VENDOME
RCS BLOIS B 597 320 548

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2018

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOVENDIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte comptabilisation des stocks notamment :

- ✧ par l'assistance à l'inventaire physique,
- ✧ par la revue analytique des stocks,
- ✧ par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

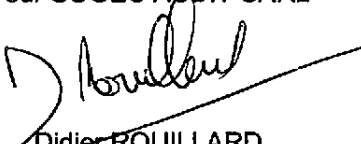
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LE MANS, le 4 septembre 2018
Pour SOGEC AUDIT SARL


Didier ROUILLARD
Commissaire aux Comptes
 **SOGECAUDIT**

Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 10 000€
167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	28 494 670	14 486 785	14 007 885	15 434 914
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1) CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	238 386 238 386	228 083 228 083	10 302 10 302	3 049 3 049
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 086 004	14 139 461	7 946 543	8 565 459
TERRAINS	2 689 776	465 690	2 224 085	2 249 442
CONSTRUCTIONS	9 298 579	5 257 861	4 040 717	4 389 521
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 262 971	6 259 001	1 003 970	1 333 359
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 672 927	2 156 908	516 019	581 003
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	161 750		161 750	12 132
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	6 170 279	119 240	6 051 039	6 866 405
PARTICIPATIONS	3 851 960	2 010	3 849 950	3 849 950
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	117 230	117 230		
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 584 848		1 584 848	1 405 822
PRETS	523 343		523 343	1 518 282
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	92 898		92 898	92 350
ACTIF CIRCULANT	14 883 747	2 222	14 881 525	14 727 975
STOCKS ET EN-COURS	6 855 591		6 855 591	6 889 796
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV. MARCHANDISES	22 603 6 832 988		22 603 6 832 988	19 810 6 869 986
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 031 755	2 222	2 029 532	1 697 340
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	513 649	2 131	511 518	300 720
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 518 105	91	1 518 013	1 396 619
CREANCES DIVERSES (3)	803 459		803 459	664 880
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 093 535		2 093 535	2 555 080
DISPONIBILITES	2 918 693		2 918 693	2 738 782
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	180 711		180 711	182 095
TOTAL GENERAL	43 378 418	14 489 007	28 889 410	30 162 889
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			174 583	1 538 034
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	11 001 209	10 531 962
CAPITAL	800 000	800 000
RESERVES	8 731 962	8 419 706
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	8 651 962	8 339 706
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 469 246	1 312 255
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	11 001 209	10 531 962
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	165 000	
PROVISIONS POUR RISQUES	165 000	
DETTES (1)	17 723 201	19 630 927
DETTES FINANCIERES (2)	8 963 390	10 305 334
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	7 085 224	7 973 372
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 878 165	2 331 962
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	11 876	7 147
DETTES D'EXPLOITATION	8 494 101	9 028 646
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 450 243	5 686 415
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 784 934	3 082 051
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	258 922	260 179
DETTES DIVERSES	253 833	289 653
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	192 283	231 656
AUTRES DETTES DIVERSES	61 550	57 996
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		145
TOTAL GENERAL	28 889 410	30 162 889
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	7 206 312 10 516 889	8 185 627 11 445 300
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	75 809 011	75 853 065
VENTES DE MARCHANDISES	74 772 401	74 345 044
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	52 571	25 656
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	787 660	1 126 840
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	75 612 634	75 497 541
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	28 281	25 953
REPRISES SUR PROVISIONS	5 614	149 687
TRANSFERTS DE CHARGES	101 784	124 535
AUTRES PRODUITS	60 697	55 347
CHARGES D'EXPLOITATION	73 096 332	72 576 379
ACHATS DE MARCHANDISES	57 494 083	56 537 880
VARIATION DES STOCKS	36 998	35 774
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(618 995)	129 601
VARIATION DES STOCKS	(2 793)	358
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 167 947	6 083 278
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 327 054	1 437 130
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 590 309	5 447 880
CHARGES SOCIALES	1 585 987	1 542 333
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 197 684	1 204 311
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	130 000	
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	373	1 085
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	165 000	
AUTRES CHARGES	22 683	156 745
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 712 678	3 276 685
PRODUITS FINANCIERS	574 838	81 667
PARTICIPATIONS	12 281	8 733
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	26 510	40 653
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	7 062	8 111
REPRISES SUR PROVISIONS	497 962	
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	31 022	24 168
CHARGES FINANCIERES	886 506	767 430
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	117 238	499 964
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	767 272	267 246
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	1 996	220
RESULTAT FINANCIER	(311 668)	(685 763)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 401 010	2 590 922



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	218 698	222 048
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 451	45 838
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	210 247	23 350
REPRISES SUR PROVISIONS		152 859
CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 766	98 825
SUR OPERATIONS DE GESTION		69 098
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	32 766	12 664
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		17 063
RESULTAT EXCEPTIONNEL	185 931	123 222
PARTICIPATION DES SALAIRES	648 273	699 549
IMPOTS SUR LES BENEFICES	469 422	702 340
<i>Total des produits</i>	<i>76 602 547</i>	<i>76 156 780</i>
<i>Total des charges</i>	<i>75 133 300</i>	<i>74 844 524</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 469 246	1 312 255
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	25 022	38 395
Charges financières concernant les entreprises liées	3 400	4 200

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société SOVENDIS a racheté les titres auprès des minoritaires de la Société RENAULTDIS devenue VENDOBIO, elle détient ainsi 100% des actions de la société au 31.03.2018.

De plus, afin de recapitaliser la structure de la S.A.S VENDOBIO, la Société SOVENDIS a décidé de faire un abandon de créance à hauteur de 540 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	4 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 10 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 800 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	225 362	13 024		238 386
Immobilisations corporelles	21 510 817	709 126	133 938	22 086 005
Immobilisations financières - titres	5 257 775	205 672	26 639	5 436 808
Immobilisations financières - créances	2 108 595	134 499	1 509 622	733 472
	29 102 549	1 062 322	1 670 199	28 494 671

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	222 312	5 772		228 084
Immobilisations corporelles	12 945 358	1 191 913	127 810	14 009 461
	13 167 670	1 197 685 (*)	127 810	14 237 545
(*) Dont dotation : . linéaire		1 031 785		
. dégressive		165 900		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges (1)			165 000		165 000
Dépréciations de l'actif immobilisé (2)		499 964	247 238	497 962	249 240
Dépréciations de l'actif circulant		7 463	373	5 614	2 222
		507 427	412 611 (*)	503 576 (*)	416 462
(*) Dont :					
	. exploitation		295 373	5 614	
	. financier		117 238	497 962	
	. exceptionnel				

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux.

(2) Dépréciation de titres et créance d'une filiale (119 k€).

(2) Dépréciation d'une immobilisation (130 k€).

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	733 472	174 583	558 889
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 031 755	2 031 755	
Créances diverses	803 460	803 460	
Charges constatées d'avance	180 712	180 712	
	3 749 399	3 190 510	558 889

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	10 321	10 321		
Emprunts bancaires (1)	7 074 904	1 354 736	3 952 330	1 767 838
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 878 166	752 173	1 120 993	5 000
Avances, acompte reçus sur commandes	11 877	11 877		
Dettes d'exploitation	8 494 101	8 133 949		360 152
Dettes diverses	253 833	253 833		
Produits constatés d'avance				
	17 723 202	10 516 889	5 073 323	2 132 990
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				8 051
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				500 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 385 241
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				341 976

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Aucune plus-value latente n'existe à la clôture de l'exercice.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	59 541 109
- Drive	5 243 655
- Station-service	10 827 870
	75 612 634

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	5
- Agents de maîtrise	25
- Employés	204
	234

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 294 761 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 339 212 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession des immobilisations corporelles	6 128	11 815
Cession des immobilisations financières	26 639	198 432
Remboursement TICFE	-	4 295
Remise gracieuse majorations	-	4 156
	32 767	218 698

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	360 152
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	288 121
	648 273

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 75 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. C.D.M.A. et de sa filiale S.A.S. SOVENDIS a opté pour le régime d'intégration fiscale à effet du 01/04/2011.

La filiale comptabilise la charge d'impôt qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	691 681
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-222 259
	469 422

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	330 212
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	296 749

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	4 220 959	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	550 000	550 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2,50 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34.17 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres faible, agents de maîtrise faible, employés moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 524 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « Indemnité fin de carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2018 s'élève à 388 k€. La cotisation versée au cours de l'exercice s'élève à 60 k€.

Entreprises liées

	VENDOBIO	GRAND CEDRE	G.D.M.A.
Participations	2 010	3 849 950	-
Créances rattachés à des participations	117 230	-	-
Provision dépréciation des créances	117 230	-	-
Prêts	24 932	-	-
Clients et comptes rattachés	-	6 694	-
Autres créances d'exploitation	9 677	-	-
Créances diverses	221 188	-	384 737
Emprunts et dettes financières divers	-	-	241 043
Autres achats et charges ext. (locations)	-	1 009 727	-
Valeurs mob. Et créances actif Immo.	24 932	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	90	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	3 400

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.S. VENDOBIQ 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 794 417 071	S.C.I. GRAND CEDRE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 529 098 823
Capital	40 000	3 850 000
Capitaux propres autres que le capital	-46 379	-381 393
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	2 010	3 849 950
Valeur nette des titres détenus	-	3 849 950
Prêts et avances consentis	117 230	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	49 892	1 103 418
Résultat du dernier exercice clos	493 586	332 739
Date du dernier exercice clos	31/03/2018	31/03/2018
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10% et 50%**Néant****Société établissant des comptes consolidés****Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SOVENDIS
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 74 Bis / 76 rue de Courtiras
41100 VENDOME
597 320 548 RCS BLOIS

2018 B
3987

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 SEPTEMBRE 2018
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 1 469 246,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 469 246,78 euros

A titre de dividendes 1 050 000,00 euros
Soit 1 050 euros par action

Le solde 419 246,78 euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 9-071 209,04 euros.

Le dividende est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 3 150 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 046 850 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

dm

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

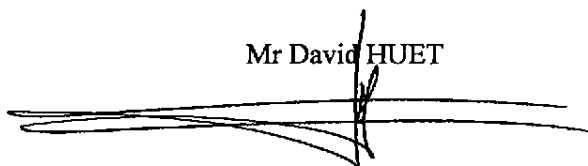
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2015	1 000 000 €	1 000	3 000 €	997 000 €
31/03/2016	970 000 €	1 000	2 910 €	967 090 €
31/03/2017	1 000 000 €	1 000	3 000 €	997 000 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 27 septembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

Mr David HUET





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOVENDIS

74 B - 76, rue de Courtiras
41100 VENDOME

S.A.S au capital de 800 000 €
R.C.S. Blois 597 320 548

Artificie conforme

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Avril 2017 au 31 Mars 2018

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	28 494 670	14 486 785	14 007 885	15 434 914
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	238 386	228 083	10 302	3 049
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	238 386	228 083	10 302	3 049
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 086 004	14 139 461	7 946 543	8 565 459
TERRAINS	2 689 776	465 690	2 224 085	2 249 442
CONSTRUCTIONS	9 298 579	5 257 861	4 040 717	4 389 521
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 262 971	6 259 001	1 003 970	1 333 359
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 672 927	2 156 908	516 019	581 003
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	161 750		161 750	12 132
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	6 170 279	119 240	6 051 039	6 866 405
PARTICIPATIONS	3 851 960	2 010	3 849 950	3 849 950
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	117 230	117 230		
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 584 848		1 584 848	1 405 822
PRETS	523 343		523 343	1 518 282
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	92 898		92 898	92 350
ACTIF CIRCULANT	14 883 747	2 222	14 881 525	14 727 975
STOCKS ET EN-COURS	6 855 591		6 855 591	6 889 796
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	22 603		22 603	19 810
MARCHANDISES	6 832 988		6 832 988	6 869 986
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 031 755	2 222	2 029 532	1 697 340
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	513 649	2 131	511 518	300 720
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 518 105	91	1 518 013	1 396 619
CREANCES DIVERSES (3)	803 459		803 459	664 880
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 093 535		2 093 535	2 555 080
DISPONIBILITES	2 918 693		2 918 693	2 738 782
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	180 711		180 711	182 095
TOTAL GENERAL	43 378 418	14 489 007	28 889 410	30 162 889
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			174 583	1 538 034
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	11 001 209	10 531 962
CAPITAL	800 000	800 000
RESERVES	8 731 962	8 419 708
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	8 651 962	8 339 708
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 469 246	1 312 255
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	11 001 209	10 531 962
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	165 000	
PROVISIONS POUR RISQUES	165 000	
DETTES (1)	17 723 201	19 630 927
DETTES FINANCIERES (2)	8 963 390	10 305 334
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	7 085 224	7 973 372
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 878 165	2 331 962
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	11 876	7 147
DETTES D'EXPLOITATION	8 494 101	9 028 646
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 450 243	5 686 415
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 784 934	3 082 051
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	258 922	260 179
DETTES DIVERSES	253 833	289 653
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	192 283	231 656
AUTRES DETTES DIVERSES	61 550	57 996
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		145
TOTAL GENERAL	28 889 410	30 162 889
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	7 206 312 10 516 889	8 185 627 11 445 300
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	75 809 011	75 853 065
VENTES DE MARCHANDISES	74 772 401	74 345 044
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	52 571	25 656
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	787 660	1 126 840
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	75 612 634	75 497 541
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	28 281	25 953
REPRISES SUR PROVISIONS	5 614	149 687
TRANSFERTS DE CHARGES	101 784	124 535
AUTRES PRODUITS	60 697	55 347
CHARGES D'EXPLOITATION	73 096 332	72 576 379
ACHATS DE MARCHANDISES	57 494 083	56 537 880
VARIATION DES STOCKS	36 998	35 774
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(618 995)	129 601
VARIATION DES STOCKS	(2 793)	358
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 167 947	6 083 278
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 327 054	1 437 130
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 590 309	5 447 880
CHARGES SOCIALES	1 585 987	1 542 333
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 197 684	1 204 311
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	130 000	
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	373	1 085
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	165 000	
AUTRES CHARGES	22 683	156 745
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 712 678	3 276 685
PRODUITS FINANCIERS	574 838	81 667
PARTICIPATIONS	12 281	8 733
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	26 510	40 653
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	7 062	8 111
REPRISES SUR PROVISIONS	497 962	
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	31 022	24 168
CHARGES FINANCIERES	886 506	767 430
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	117 238	499 964
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	767 272	267 246
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	1 996	220
RESULTAT FINANCIER	(311 668)	(685 763)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 401 010	2 590 922



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	218 698	222 048
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 451	45 838
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	210 247	23 350
REPRISES SUR PROVISIONS		152 859
CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 766	98 825
SUR OPERATIONS DE GESTION		69 098
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	32 766	12 664
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		17 063
RESULTAT EXCEPTIONNEL	185 931	123 222
PARTICIPATION DES SALAIRES	648 273	699 549
IMPOTS SUR LES BENEFICES	469 422	702 340
<i>Total des produits</i>	<i>76 602 547</i>	<i>76 156 780</i>
<i>Total des charges</i>	<i>75 133 300</i>	<i>74 844 524</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 469 246	1 312 255
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	25 022	38 395
Charges financières concernant les entreprises liées	3 400	4 200

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société SOVENDIS a racheté les titres auprès des minoritaires de la Société RENAULTDIS devenue VENDOBIO, elle détient ainsi 100% des actions de la société au 31.03.2018.

De plus, afin de recapitaliser la structure de la S.A.S VENDOBIO, la Société SOVENDIS a décidé de faire un abandon de créance à hauteur de 540 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	4 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 10 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 800 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	225 362	13 024		238 386
Immobilisations corporelles	21 510 817	709 126	133 938	22 086 005
Immobilisations financières - titres	5 257 775	205 672	26 639	5 436 808
Immobilisations financières - créances	2 108 595	134 499	1 509 622	733 472
	29 102 549	1 062 322	1 670 199	28 494 671

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	222 312	5 772		228 084
Immobilisations corporelles	12 945 358	1 191 913	127 810	14 009 461
	13 167 670	1 197 685 (*)	127 810	14 237 545
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 031 785		
. dégressive		165 900		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges (1)			165 000		165 000
Dépréciations de l'actif immobilisé (2)		499 964	247 238	497 962	249 240
Dépréciations de l'actif circulant		7 463	373	5 614	2 222
		507 427	412 611 (*)	503 576 (*)	416 462
(*) Dont :					
	. exploitation		295 373	5 614	
	. financier		117 238	497 962	
	. exceptionnel				

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux.

(2) Dépréciation de titres et créance d'une filiale (119 k€).

(2) Dépréciation d'une immobilisation (130 k€).

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	733 472	174 583	558 889
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 031 755	2 031 755	
Créances diverses	803 460	803 460	
Charges constatées d'avance	180 712	180 712	
	3 749 399	3 190 510	558 889

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CING ANS	A PLUS DE CING ANS
Concours bancaires courants (*)	10 321	10 321		
Emprunts bancaires (1)	7 074 904	1 354 736	3 952 330	1 767 838
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 878 166	752 173	1 120 993	5 000
Avances, acompte reçus sur commandes	11 877	11 877		
Dettes d'exploitation	8 494 101	8 133 949		360 152
Dettes diverses	253 833	253 833		
Produits constatés d'avance				
	17 723 202	10 516 889	5 073 323	2 132 990
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				8 051
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				500 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 385 241
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				341 976

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Aucune plus-value latente n'existe à la clôture de l'exercice.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	59 541 109
- Drive	5 243 655
- Station-service	10 827 870
	<u>75 612 634</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	5
- Agents de maîtrise	25
- Employés	204
	234

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 294 761 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 339 212 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession des immobilisations corporelles	6 128	11 815
Cession des immobilisations financières	26 639	198 432
Remboursement TICFE	-	4 295
Remise gracieuse majorations	-	4 156
	32 767	218 698

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	360 152
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	288 121
	648 273

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 75 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. C.D.M.A. et de sa filiale S.A.S. SOVENDIS a opté pour le régime d'intégration fiscale à effet du 01/04/2011.

La filiale comptabilise la charge d'impôt qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	691 681
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-222 259
	<u>469 422</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	330 212
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	296 749

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNÉS	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	4 220 959	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	550 000	550 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1,5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2,50 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34,17 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres faible, agents de maîtrise faible, employés moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 524 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « Indemnité fin de carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2018 s'élève à 388 k€. La cotisation versée au cours de l'exercice s'élève à 60 k€.

Entreprises liées

	VENDOBIO	GRAND CEDRE	C.D.M.A.
Participations	2 010	3 849 950	-
Créances rattachés à des participations	117 230	-	-
Provision dépréciation des créances	117 230	-	-
Prêts	24 932	-	-
Clients et comptes rattachés	-	6 694	-
Autres créances d'exploitation	9 677	-	-
Créances diverses	221 188	-	384 737
Emprunts et dettes financières divers	-	-	241 043
Autres achats et charges ext. (locations)	-	1 009 727	-
Valeurs mob. Et créances actif Immo.	24 932	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	90	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	3 400

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.S. VENDOBIO 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 794 417 071	S.C.I. GRAND CEDRE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 529 098 823
Capital	40 000	3 850 000
Capitaux propres autres que le capital	-46 379	-381 393
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	2 010	3 849 950
Valeur nette des titres détenus	-	3 849 950
Prêts et avances consentis	117 230	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	49 892	1 103 418
Résultat du dernier exercice clos	493.586	332 739
Date du dernier exercice clos	31/03/2018	31/03/2018
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10% et 50%**Néant****Société établissant des comptes consolidés****Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.